Utilisation des financements "France santé" par les MSP

Conseils et exemples

L'intégration au dispositif MFS et la mise en place des financements associés à compter de l'été 2026 conduisent les MSP à réajuster leurs budgets prévisionnels ainsi que les projets portés par les équipes afin d'améliorer l'accès aux soins sur leur territoire.

Fécop propose quelques repères pour accompagner l'utilisation de ces financements ainsi que des exemples d'actions pouvant être mises en œuvre selon les projets et les ambitions de chaque équipe.

Notions fiscales : Se tourner vers une comptabilité adaptée – la comptabilité d'engagement :

- **Pour les structures soumises à l'Impôt sur les Revenus (IR)** : Si ce n'est pas encore le cas, il est fortement recommandé d'opter pour la comptabilité d'engagement compte tenu du décalage structurel entre versement de l'ACI et consommation des fonds. En cas d'imposition à l'IR, la comptabilité d'engagement permet d'éviter l'imposition de sommes non consommées (ACI décalée, produits constatés d'avance). En cas de souhait de changement de comptabilité pour une SISA en cours d'activité, il est nécessaire d'effectuer ce changement avant le mois de février de l'année en cours pour que cela soit pris en compte sur l'exercice de l'année en cours.
- **Pour les structures soumises à l'Impôt sur les sociétés (IS)** : la comptabilité d'engagement est automatique. Si vous souhaitez passer à l'IS, vous avez jusqu'à la fin du 3ème mois de l'exercice au titre duquel vous souhaitez appliquer l'IS, soit fin mars pour effectuer le changement.

En version simplifiée : opter pour ce type de comptabilité vous permet de piloter ce qui va rester dans la SISA, de limiter l'impact de la fiscalité de la SISA sur les associés.
Elle permet de traiter la quote-part d'ACI non consommés en fin d'exercice en produit constaté d'avance, et d'éviter ainsi une imposition de sommes destinées à être réinvesties l'année suivante. Contrairement à la comptabilité de caisse.

Notion financière : Un budget prévisionnel présent, suivi et réajusté

Le budget prévisionnel reste une étape primordiale de gestion budgétaire optimale au sein d'une MSP. Sans lui, il est d'autant plus complexe d'anticiper, organiser et faire vivre les projets de la MSP et les ressources humaines attenantes.
L'arrivée de fonds supplémentaires liés à MFS vont nécessiter de réajuster ce budget prévisionnel.
Notre équipe de chargés de mission est présente pour tout établissement de budget prévisionnel ou questions et conseils sur celui-ci.

Pour consulter le montant de l'enveloppe moyen que vous pourriez recevoir, vous pouvez effectuer une simulation sur notre calculatrice ICI.

Documents ressources :

- Texte officiel des attendus de l'ACI MFS - avenant 2 ACI MSP MFS
- Synthèse des attendus ACI MFS.
- FAQ ACI MSP 2026
- Calculatrice pour une estimation du budget ACI MSP MFS
- Trame outil financier pour établir votre budget prévisionnel et réaliser son suivi sur 12 mois.

La question phare à se poser : comment souhaitons-nous utiliser ce financement cette année et les suivantes ?

Le montant perçu du financement ACI MFS sera variable d'une année à l'autre selon votre implication dans des critères optionnels dès 2027. C'est pourquoi, il est indispensable de se questionner sur la durée dès lors qu'un investissement est prévu, pour que celui-ci, puisse se pérenniser dans le temps sans mettre la MSP en difficultés ou à contrario, être important mais ne nécessitera qu'un investissement en une fois.

1 Investissement « one-shot » ponctuel ou unique :

- Investissements immobiliers : logement pour stagiaire/Docteur Junior (DJ) /remplaçant/vacataire (à acheter, extension de locaux, travaux…), réaliser des travaux pour l'amélioration énergétique (améliorer la qualité de l'air intérieur, le confort thermique ou la consommation énergétique des locaux…)…
- Investissement humain : formation à réaliser en équipe, aide à l'installation d'une IPA libérale sur le lancement de son activité
- Investissements matériels : équipements pour réaliser des téléconsultations (assistée au domicile, au cabinet), aménager et/ou équiper un cabinet pour accueillir internes, étudiants ou docteurs juniors, réaliser des aménagements des locaux pour l'accessibilité (travaux ou matériels), aménager et/ou équiper une salle d'urgence, investir dans des équipements pour améliorer la qualité de l'air intérieur, le confort thermique ou la consommation énergétique des locaux, favoriser la mobilité douce (installer parking à vélo, achat de véhicule électrique (voiture, vélo…) pour réaliser des visites à domicile…).
- Investissement dans l'avenir de l'exercice coordonné : adhésion Fécop pour défendre au niveau national le modèle des soins primaires coordonnés.

2 Renforcement des ACI MFS:

Les éléments indiqués en rouge contribueront à accompagner les équipes dans l'intégration dans les briques optionnelles MFS.

Vous souhaitez…	Les financements France Santé et ACI peuvent par exemple permettre de…
Renforcer le travail en équipe	Augmenter le temps de coordination ; mieux rémunérer le temps passé par les professionnels sur les projets de la MSP, rémunérer le travail des gérants de la SISA

Vous souhaitez…	Les financements France Santé peuvent par exemple permettre de…
Améliorer l'accès aux soins	Organiser des plages de soins non programmés rémunérées pour les PS; développer la téléconsultation assistée à domicile ou en EHPAD par l'achat des équipements et/ou rémunération des PS, recruter un assistant médical d'équipe, recruter un secrétaire pour la MSP, former l'équipe aux protocoles de coopération, Financer ou renforcer un poste d'IDE d'équipe, d'IPA, de médiateur en santé, de psychologue ou d'un autre professionnel correspondant aux besoins identifiés par l'équipe, inciter à rejoindre la PDSA/SAS pour les professionnels concernés (médecin, CD, SF ou IDE)
Renforcer l'équipe	Financer ou renforcer un poste d'IDE d'équipe, d'IPA, de médiateur en santé, de psychologue ou d'un autre professionnel correspondant aux besoins identifiés par l'équipe
Développer la prévention & mieux accompagner les maladies chroniques	Organiser et financer des actions collectives ou ateliers ponctuels/pérennes : développer le dépistage, la vaccination (permanence vaccination rémunérée…), l'éducation à la santé ETP ou l'aller-vers ; financer des projets pour faciliter l'accès à la diététique, à l'activité physique adaptée ou à l'accompagnement psychologique.
Mieux repérer et accompagner les personnes vulnérables	Financer ou renforcer un poste de médiateur en santé, d'assistant social, ou toute action pour mieux repérer et accompagner les fragilités, PEC de consultations non remboursées pour les patients vulnérables ?
Accueillir davantage de futurs professionnels	Développer la maîtrise de stage ; dégager du temps humain pour leur intégration et l'encadrement, organiser des programmes d'intégration et temps de partage conviviaux.
Faire progresser la santé environnementale	Former l'équipe ; réaliser un diagnostic ; mettre en place des actions pour améliorer la gestion des achats, des déchets ou des mobilités
Investir dans les outils de l'équipe	Faire évoluer le système d'information partagé et bénéficier d'un accompagnement extérieur pour la mise en place de la RGPD/DPO ; acquérir des équipements numériques, des outils de coordination ou du matériel nécessaire au développement de nouvelles activités.

Vous souhaitez…	Les financements France Santé peuvent par exemple permettre de…
Investir dans les outils de l'équipe	Faire évoluer le système d'information partagé et bénéficier d'un accompagnement extérieur pour la mise en place de la RGPD/DPO ; acquérir des équipements numériques, des outils de coordination ou du matériel nécessaire au développement de nouvelles activités.
Former l'équipe et faire évoluer les pratiques	Organiser des formations pluriprofessionnelles : santé environnementale, santé mentale, handicap, prévention, fragilité, soins non programmés, parcours, qualité, implication des usagers, préparation aux crises sanitaires… Les fédérations régionales et Form'AVEC peuvent également construire des formations ad hoc répondant aux besoins des équipes.
Mieux se préparer aux crises sanitaires	Organiser et financer des exercices pour tester le plan de réponse aux situations sanitaires exceptionnelles ; former l'équipe ; acquérir des équipements ou constituer des stocks
Mieux documenter ce que fait la MSP	Dégager du temps ou des moyens pour recueillir des données sur les actions réalisées, les publics concernés et leurs effets, notamment dans le cadre d'actions de prévention ou d'accompagnement des maladies chroniques.

Les éléments transmis ci-dessus sont non exhaustifs et sont soumis à validation de votre CPAM de rattachement. Pour toute question, rapprochez vous de votre chargé de mission Fécop et/ou de votre caisse de rattachement.